

Déclaration liminaire FS 76 du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, la CGT est inquiète. Inquiète de la dérive du dialogue social dans notre administration. En Formation spécialisée, nous abordons des points divers et variés concernant la santé et la sécurité. Madame la Présidente a bien établi son ordre du jour en fonction des points obligatoires mais ceci n'est que la face émergée de l'iceberg. Qu'en est-il de tout ce qu'il se passe dans les services, au quotidien ? Car, avec 3 ou peut-être 4 Formations spécialisées annuelles, comment aborder tous les sujets qui préoccupent nos collègues, qui détériorent leurs conditions de travail, qui aggravent leur santé mentale, qui fragmentent le collectif, qui impactent leur sécurité. La partie immergée de l'iceberg est à mille lieues de vos préoccupations.

En parlant de dérive du dialogue, quand comptiez vous nous informer de la venue de l'ambassadeur des Etats-Unis en France dans nos locaux ?

- En effet, le 5 octobre 2026, celui-ci était reçu au Havre. Après avoir été reçu en grandes pompes par Monsieur le préfet de région *qui rappelle au travers de ce temps d'échange l'importance des relations entre la France et les États-Unis et l'importance de la coopération permanente autour des enjeux stratégiques portuaires (sic).*

Si Monsieur le préfet se suffit de la visite d'un proche de Trump, condamné pour malversations financières et gracié par son mentor *pour faire le point sur les enjeux économiques liés au port du Havre ainsi que sur les questions de sécurité qui contribuent à son bon fonctionnement et à son attractivité (sic)*, la CGT ne peut que se révolter.

D'après les médias locaux, l'homme a bénéficié d'un service de sécurité renforcé et vigilant à l'extrême puisque le personnage est placé sous haute surveillance. Pourtant, sa venue au BUC n'a visiblement été présentée à personne et rien n'a été décidé pour garantir la sécurité de nos collègues.

Pourtant, les risques étaient réels compte-tenu des propos sulfureux et de l'attitude désinvolte de l'homme face aux convocations du quai d'Orsay ?

Serons-nous donc toujours les paillassons d'un pouvoir américain de plus en plus autoritaire ?

Nous subissons déjà la présence de douaniers américains dans nos locaux depuis les attentats du 11 septembre 2001. D'ailleurs, nous n'avons jamais eu de réponse concernant cette intrusion dans notre administration : Pourquoi ? Pour faire quoi ? Pour combien de temps ? Autorisé par qui ?

Serait-il envisageable que des douaniers Français puissent vaquer tranquillement à leurs occupations au sein de l'administration trustiste en bénéficiant largement d'avantages dont certains douaniers havrais ne peuvent se prévaloir ?

Puisque nous parlons d'avantages, et ils ne sont pas si nombreux dans notre administration...parlons plutôt de conquies sociaux et de leur pérennité, hélas les personnes en difficulté se voient empêcher dans leurs droits. Pour exemple la CGT s'inquiète de la situation des femmes enceintes dans notre administration qui pourraient devenir les victimes du manque d'effectif.

Plus généralement, la CGT tient à alerter l'administration de la situation préoccupante des services opérations commerciales du Havre. Le manque d'effectifs est criant et les injonctions paradoxales de la hiérarchie intermédiaire ne sont pas de nature à apaiser les collègues. On ne peut pas prétendre être attaché au service public et dans le même temps, inviter les collègues à fermer l'accueil du bureau quand ils ne sont plus assez nombreux pour faire le travail !

Les douaniers Normands, malgré un travail exemplaire et des résultats plus que satisfaisants, sont épuisés, inquiets et désespérés face à une administration incapable de leur apporter une solution pérenne. Allez-vous enfin entendre le mal-être et y répondre ? Vous avez une obligation légale de sécurité de résultat pour protéger la santé physique et mentale de vos salariés, en application de l'article L4121-1 du Code du travail. Alors, qu'attendez-vous ?